



Honoraires de TRANSACTION TTC

Honoraires du 1^{er} janvier 2021

la délivrance d'une facture est obligatoire

Prix de vente	Bien d'habitation	Commercial / Professionnel
Honoraires charge acquéreur	Mandants	Preneurs
Jusqu'à 150 000 €	10 % TTC (avec un minimum de 10 000€ TTC)	10 % TTC (avec un minimum de 10 000€ TTC)
De 151 000 à 250 000 €	7 % TTC	8 % TTC
De 250 001 à 400 000€	6 % TTC	7 % TTC
De 400 001 à 750 000€	5 % TTC	6 % TTC
De 750 001 à 1 000 000€	4,5 % TTC	5 % TTC
Au-delà de 1 000 000 €	4 % TTC	4 % TTC

Parking, Box, Cave, Remise : Jusqu'à 25 000€ honoraires 3 500€, à partir de 26 000€ honoraires 14 % à la charge du vendeur

Honoraires de LOCATION TTC - Loi ALUR zone « Très tendue »

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Entremise et négociation	Bail vide 300 € / bail meublé 600 €	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	12 € TTC/M ² de la surface habitable	12 € TTC/M ² de la surface habitable
Etat des lieux d'entrée location vide ou meublée	3 € TTC/M ² de la surface habitable	3 € TTC/M ² de la surface habitable
Etat des lieux de sortie location vide ou meublée	3 € TTC/M ² de la surface habitable	
Bail Code Civil (Secteur Libre)	4.25% HT du loyer annuel charges incluses	4.25% HT du loyer annuel charges incluses

Honoraires de GESTION

Prestations de gestion	Honoraires TTC bailleur
Gestion immobilière	8% TTC des sommes perçues
Assurance GLI (Garantie des loyers Impayés)	Facultative : 2.4 % TTC du montant annuel des loyers Charges comprises

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial